

(TRAVAUX)

Relèvement des eaux usées (P.4)



Le 15 septembre dernier l'ensemble des élus des deux Conseils municipaux (Lévis - Les Essarts) ont été conviés par le SIASY à l'inauguration des travaux de rénovation du poste de de relèvement de Lévis, situé route de Girouard à proximité de la rue du Prieuré.

Ces installations collectent et renvoient vers la station au moyen de deux puissantes pompes de 45 m3/heure, les eaux usées des secteurs Yvette, Mauregard, Charmes, Maison Blanche pour Lévis et du plateau de Windsor pour les Essarts...

(ÉCOLE)

“Relooking” du réfectoire (P.8)



Cet été le premier objectif était l'agrandissement du réfectoire de la restauration scolaire. Mission accomplie ! En plus d'avoir vu sa superficie passer de 63 m2 à 88 m2 soit 25 m2 de plus....



Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus au Monument aux morts et ont pu évoquer les parcours de guerre de tous les Lévisiens morts au combat... Une façon édifiante d'expliquer l'histoire avec un grand H.



EDITO

Madame, Monsieur,

Un siècle. Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre mondiale.

Le 11 novembre 2018 à Lévis-Saint-Nom, ensemble, militaires, pompiers, gendarmes, anciens combattants, enseignantes et élèves de l'école, Harmonie municipale et Lévisiens présents, nous avons rendu hommage à tous ceux qui nous ont défendu hier et à

ceux qui nous défendent aujourd'hui jusqu'au sacrifice de leur vie. Nous nous sommes unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et le refus de sa répétition.

Je remercie tous ceux qui, par leur présence, leur intervention et leur participation à l'exposition, ont fait de cette cérémonie un moment qui restera ancré dans notre mémoire et plus particulièrement celle de nos enfants ; c'est ainsi que l'Histoire se transmet. *“A vous jeunes désabusés, A vous de porter l'oriflamme Et de garder au fond de l'âme Le goût de vivre en liberté”.* (traduction française et extrait du poème “Au champ d'honneur” de John Mac Crae).

A l'approche des fêtes de fin d'année, je voudrais souhaiter à chacune et chacun d'entre vous d'excellentes fêtes, dans des cadres associatifs, professionnels et familiaux et vous donne rendez-vous le 19 janvier prochain à 11h30 à la Salle polyvalente à l'occasion de la Cérémonie des vœux. Venez nombreux !

Très bonne lecture. ●

Votre Maire

Auue Grignon

(ENEDIS)

Compteur Linky



Face au débat soulevé sur les émissions d'ondes et la confidentialité des données personnelles, Enedis certifie que son matériel respecte les normes sanitaires et les prérogatives de la CNIL.

Certaines municipalités ont pris des "arrêtés d'interdiction" afin de contrer le déploiement de Linky sur leur territoire.

Ces démarches s'avèrent toutefois inopérantes du fait de la jurisprudence : toutes ces actions se sont vues déboutées en justice pour motif d'illégalité (Tribunal administratif de Nantes du 1^{er} juin 2016, de Bordeaux du 22 juillet 2016 et 14 octobre 2016). Les Conseils municipaux ne sont en effet pas reconnus compétents pour délibérer sur cet objet.

Il est rappelé que les particuliers peuvent s'opposer à l'installation en effectuant une démarche personnelle auprès d'Enedis (par courrier recommandé avec AR).

Des conséquences liées à ce refus doivent néanmoins être prises en compte : la majoration du tarif des interventions physiques des techniciens lors d'un relevé ou d'un changement de puissance du compteur.

Durant la phase de déploiement de Linky, la plus grande vigilance est recommandée vis-à-vis d'éventuels faux installateurs. Les techniciens affiliés Enedis doivent arborer le logo "Partenaire Enedis" et vous présenter un badge d'identification.

Contact Enedis : N° vert : 0 8000 54 659 (service et appel gratuits). www.enedis.fr/Linky

→ MAIRIE

Résumé du dernier conseil municipal



Séance du 25 sept. 2018



● ILE-DE-FRANCE MOBILITÉS

Accord de principe donné à Ile-de-France Mobilités pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur la commune de Lévis-Saint-Nom (photo non contractuelle).

● ASSURANCE STATUTAIRE

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CIG risques décès, accident du travail, longue maladie/longue durée, maternité, maladie ordinaire.

● ASSURANCES DIVERSES

Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD).

● ADJOINT TECHNIQUE

Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe

et suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2018.

QUESTIONS DIVERSES

● LOI ÉLAN

La loi ELAN récemment promulguée relève le seuil d'assujettissement aux obligations de production de logement social des communes franciliennes hors unité urbaine de Paris de 1 500 à 3 500 habitants.

● RD 58

Un projet de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la RD58 est actuellement à l'étude.

● PLAN D'ALIGNEMENT

Une réunion a été organisée courant septembre en vue de l'établissement d'un plan d'alignement sur la commune.

● ÉQUIPEMENT MUNICIPAL

Le changement d'un véhicule Partner datant de 2001 a été prévu au budget. Plusieurs devis ont été sollicités.

● ENTREPRENEURS

La CCHVC a organisé une réunion en vue de la création d'un Club des entrepreneurs sous forme associative.

● LA COURSE JEAN RACINE

La course Jean Racine aura lieu les 14 et 15 avril 2019, traversera 25 communes dont les 10 communes de la CCHVC.



● DÉCOS DE NOËL

Pusieurs administrés ont suggéré de relancer un concours de Noël. La Commission culture réfléchit à la forme et l'organisation de ce concours.

→ ESPACE PUBLIC Sécurité et entretien...

SOYEZ ACTEURS DE LA SÉCURITÉ



→ Soucieuse d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique, piétons comme automobilistes et

cyclistes, la commune réalise des aménagements permettant à chacun de circuler et stationner au mieux dans

3, 2, 1... 0 PHYTO ! COMPTE À REBOURS LANCÉ...



Pesticides interdits sur les espaces publics

→ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les pesticides sont interdits sur la plupart des espaces publics ...

Pour préserver notre cadre de vie et s'adapter aux évolutions réglementaires, notre commune a décidé de réduire, puis supprimer, l'utilisation de produits chimiques (pesticides) pour entretenir notre espace public au profit

de techniques alternatives moins intensives et plus respectueuses de notre environnement.

Espaces verts, chemins de promenade et voiries changent de visage. Vous voyez peut-être apparaître des prairies fleuries, davantage de surfaces enherbées et quelques plantes spontanées, témoins du retour de la nature en ville.

En renonçant à l'utilisation des pesticides, notre commune :

un environnement parfois contraint en raison de la configuration des voies et des zones d'habitat.

En dépit de ces efforts, les règles afférentes à la vitesse ou au stationnement ne sont pas toujours observées anéantissant l'investissement réalisé et créant de surcroît artificiellement de nouvelles zones d'insécurité.

Or la sécurité n'est pas seulement une affaire d'aménagement de voirie, elle est aussi tributaire du comportement des usagers.

Dès lors, soyez acteurs de la sécurité par des mesures simples :

- stationnez vos véhicules sur votre propriété et à défaut, acceptez de faire quelques pas et laissez vos véhicules sur les emplacements dédiés,
- sur les voies étroites ne permettant le passage que d'un véhicule, respectez les règles de priorité plutôt que de roulez sur les trottoirs,
- adaptez votre vitesse à la configuration des lieux, leur fréquentation et respectez la signalisation routière,
- ne stationnez pas sur la zone du parking minute réservée au bus face à l'école. ●

- préserve la ressource en eau,
- favorise le développement de la biodiversité,
- œuvre pour la qualité de l'air,
- agit pour votre santé,

2019 : Zéro-phyto dans votre jardin !

... Et au 1^{er} janvier 2019, c'est le Zéro phyto dans vos jardins !

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront en effet interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Supprimons également l'usage des produits phytosanitaires dans nos jardins, retrouvons les gestes simples du jardinage au naturel et faisons de nos jardins des refuges de biodiversité !

Pour "Jardiner plus nature" : www.jardiner-autrement.fr, le site de référence pour jardiner sans pesticide.

Nos enfants donnent l'exemple puisque dans le cadre d'une convention avec le PNR, l'Ecole des Sources redessine ses espaces verts et se veut un observatoire à ciel ouvert de la biodiversité. Alors suivons-les !.. ●

**(ENTRETIEN)
SOS trottoirs...**



Après étude de l'Eco-système de notre voie publique, il semblerait que nos trottoirs soient en voie de disparition !

Outre les stationnements anarchiques, pullulent les encombrants sortis bien en amont du passage du Sictom ou les haies envahissantes ... Pour sauvegarder cet espace et le libre cheminement des piétons, taillez vos haies empiétant l'espace public, ne sortez vos encombrants que la veille du rendez-vous SICTOM, respectez les places de stationnement...

Par ailleurs, si la commune organise un nettoyage régulier des voies publiques, il est rappelé qu'en complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, au droit de leur façade, en toute saison.



Ceci suppose le balayage, le déneigement, le désherbage si besoin étant entendu que les feuilles mortes, herbes arrachées ou autres ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Merci à toutes et à tous de participer à l'effort commun pour le bien vivre ensemble.

→ ASSAINISSEMENT

Poste de relèvement des eaux usées



Dans le cadre du partenariat entre le SIASY (Syndicat intercommunal de Lévis-Saint-Nom / Les Essarts-le-Roi en charge du traitement des eaux usées) et Suez Eau France, la gestion de la station d'épuration est assurée par les équipes de l'agence Suez de Bures-sur-Yvette.

Réception et inauguration des travaux



→ Le 15 septembre 2018 l'ensemble des élus des deux Conseils municipaux ont été conviés par le SIASY à l'inauguration des travaux de rénovation du poste de relèvement de Lévis, situé route de Girouard à proximité de la rue du Prieuré.

Ces installations collectent et renvoient vers la station au moyen de deux puissantes pompes de 45 m³/heure, les eaux usées des secteurs Yvette, Mauregard, Charmes, Maison Blanche pour Lévis et

du plateau de Windsor pour les Essarts. Ce dispositif achemine près de 25 % du volume total d'eau traitée par la station.



Les travaux ont permis de doubler la capacité de l'ancien poste détruit, de le raccorder aux dispositifs de comptage et d'auto-surveillances de la station et de rationaliser les installations, tout en assurant une meilleure protection environnementale du fond de vallée de l'Yvette. Ils ont débuté fin 2017 pour une mise en service en février 2018.

L'opération d'un montant d'environ 220 000 € a bénéficié d'une participa-

tion financière de 40 % partagée entre l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Départemental des Yvelines.

Adoptons les bons gestes



Le nouveau poste de relèvement des eaux usées de Lévis est maintenant en fonctionnement, occasion de rap-

Quel impact à Lévis pour nos installations collectives et pour le traitement ?



Sur la période 2015/2017, le poste de relèvement de Lévis a été bouché en moyenne une fois par semaine. Le risque de bouchage peut provoquer des dysfonctionnements importants :

1er impact, pollution du milieu naturel : déversement des matières solides...

peler l'importance de ne pas jeter de lingettes et autres objets dans les toilettes. Vous êtes raccordés au réseau public d'assainissement collectif.

Fréquemment, les dysfonctionnements du réseau d'assainissement sont causés par la présence de lingettes jetées dans les toilettes : elles bouchent les canalisations et empêchent les pompes permettent de relever les eaux usées quand le terrain naturel ne permet pas un écoulement gravitaire de fonctionner correctement.

Dans l'intérêt des usagers et du réseau d'assainissement, jetez vos lingettes même biodégradables* dans votre conteneur ordures ménagères. ●

2e impact, dégradation prématurée du patrimoine : usure prématurée des équipements et matériels (pompes, agitateurs...).

3e impact budgétaire, sur-consommation énergétique et coût des interventions sur le réseau. ●

(PRÉVENTION) Intoxications...



Prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) gaz très difficile à détecter, augmentent. Chaque hiver, celles-ci sont responsables d'une centaine de décès en France.

Avant l'hiver, faites ramoner les conduits d'évacuation des fumées et entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié.



Ne vous chauffez pas avec des appareils, non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières, etc.), à moteur à combustion (groupe électrogène...) dans un lieu fermé, de chauffage d'appoint (poêle à pétrole...) risquant à l'usage de ne plus bien fonctionner et de dégager du CO.

Aérez quotidiennement votre habitation et ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par temps froid.

(DISTRIBPAIN) DU PAIN FRAIS A LÉVIS-SAINT-NOM

→ "Un distributeur de pain a été nouvellement installé sur le parking devant l'école.

Il est approvisionné plusieurs fois par jour avec des baguettes traditionnelles et des viennoiseries de la boulangerie d'Auffargis.

Alors n'hésitez pas, venez et goûtez-y !"



→ CENTENAIRE DE L'Émotion, souvenir et recueillement...

Deux jours avant la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre, les élèves de CM1 et CM2 avec leurs enseignantes se sont rendus au Monument aux morts et ont pu écouter

Monsieur et Madame Vigié, historiens.

Au-delà du déroulement de la Grande Guerre, ils ont pu évoquer les parcours de guerre de tous les Lévisiens morts au combat : leur métier avant la mobilisation, dans quel régiment étaient-ils affectés, sur quel champ de bataille sont-ils tombés et à quel âge... Une façon édifiante et passionnante d'incarner et d'expliquer l'histoire avec un grand H.



ARMISTICE GUERRE 1914-1918



Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice de 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France. Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, cette journée fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "Journée nationale pour la Commémoration de la Victoire et de la paix" (infos : defense.gouv.fr).

A cette occasion, Anne Grignon, Maire de Lévis-Saint-Nom en présence des autorités civiles, militaires, anciens combattants, de l'harmonie municipale, des enfants et de leurs enseignants, des habitants de la commune a honoré avec émotion la mémoire des disparus ainsi que des Lévisiens morts au combat.



A l'occasion de la commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale. Des passionnés d'histoire tout autant que du devoir de mémoire ont présenté à Lévis une exposition permettant de découvrir uniformes et matériel militaire... qui a remporté un grand succès. Merci à Loïc, Yves, Laure, Laurence, Valérie... et l'ensemble des bénévoles... Une façon émouvante d'évoquer cette période douloureuse et tragique.



(ÉQUITATION) Haras de la Gire



Les cavaliers du club "Jmo Equitation", ont brillamment participé au Championnat de France d'équitation.

Conquérir un titre ou une médaille lors du Championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.



Médaille d'or en Hunter Club 1 Jeune Senior. Médaille d'argent en CCE Club 2 J.Senior Excellence : Alexia Valy.

Médaille d'or en Hunter Club Elite. Médaille d'or en Dressage Club 2 Jeune Cavalier : Anaëlle Écale.

Médaille d'argent en Equiathlon Equiathlon Club 2 Excellence : Capucine Prats, Morgane Pesqueur, Alexia Valy.

Hunter Club 2 Jeune Cavalier : Médaille d'or : Vanessa Lecointe. Médaille de bronze : Sandrine De Moura.

"CSO" catégorie Poney A Elite équipe Excellence.

Médaille de bronze : Noémie Klein, inscrite au Centre équestre "Ecuries Vallée de Chevreuse, habitante de Lévis.

(ÉCOLE DES SOURCES) Effectifs et enseignantes...

L'Ecole des Sources accueille, cette année, 149 élèves répartis dans 6 classes (2 maternelles et 4 élémentaires).

Madame Follézou est à la direction de l'école primaire et nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Mmes Turcaud et Lapierre.

Ecole des Sources
Classes, enseignantes et effectifs.

Maternelle MS/GS
Mme Simonet - 28 élèves

Maternelle PS/GS
Mme Gasparini - 26 élèves

CP/CE1
Mme Chenal - 25 élèves

CE1/CE2
Mme Turcaud - 24 élèves

CE2/CM2
Mme Lapierre - 22 élèves

CM1
Mme Follézou et Mme Leterme - 27 élèves

Les élèves d'élémentaire bénéficient également des interventions de Quentin Geiger en EPS (Education physique et sportive) et de Marianne Passelergue en Musique.

Les représentants élus des parents d'élèves pour l'année 2018/19.

Titulaires et Suppléants

Mme Defer - M Guérin - Mme Claudel -
Mme Jeanroch - Mme Fortain - M Tarek -
Mme Gélinet - Mme Richefeu - Mme Scerri

"Relooking" du réfectoire cet été...



→ Cet été le premier objectif était l'agrandissement du réfectoire de la restauration scolaire. Mission accomplie !

En plus d'avoir vu sa superficie passer de 63 m² à 88 m² soit 25 m² de plus, les enfants ont pu faire leur rentrée dans une pièce totalement relookée du sol au plafond : nouveau revêtement de sol, dalle de

plafond et mur avec de la couleur. Chaque jour, la restauration scolaire accueille en moyenne 130 enfants.

Sur l'école, l'été a été également l'occasion de renouveler du matériel : un ordinateur, deux tablettes pour la maternelle, du mobilier pour une classe et pour la restauration scolaire. ●

RESTAURATION DE LA STATUE DE SAINT-PIERRE



→ La statue de Saint-Pierre a été déposée et confiée aux bons soins de l'entreprise Giordani à Rouen. Le marché a été passé par le Département, par délégation de la Commune. Après six mois de restauration, elle sera réinstallée le 19 décembre prochain.

Saint-Pierre, le vrai, sera peut-être reconnaissant du soin que nous prenons de son effigie, et, malgré la perte de sa clef, pourra peut-être nous ouvrir les portes du Paradis...



VOS RENDEZ-VOUS A LEVIS-SAINT-NOM

Janvier	Jeudi 17 : Galette - Jeunes d'Autrefois
	Samedi 19 : Vœux du Maire
	Samedi 26 : Audition élèves - F2L
Février	Samedi 2 : Concert lyrique - Cabaret pour l'Unicef - F2L
	Samedi 9 : Soirée Karaoké - La Récré
	Samedi 16 : Fête du TET - Les 5 Tigres
	Jeudi 21 : Goûter "Chandeleur" - Jeunes d'Autrefois
Mars	Samedi 16 : Loto de l'Harmonie - 19h Centre polyvalent.
	Jeudi 21 : Goûter - Jeunes d'Autrefois
	Samedi 23 et dimanche 24 : Salon des Arts - Centre Polyvalent - F2L
	Vendredi 29 : Concert Jazz à Toute Heure
	Samedi 30 : Soirée Cabaret - G&C
Avril	Samedi 13 : Fête du printemps - La Récré
	Jeudi 18 : Repas printanier - Jeunes d'Autrefois
	Centre polyvalent / RDV périodiques
	• Permanence UFC Que Choisir 10-12h : chaque mois 1 ^{er} et 3 ^e samedi
	• Café littéraire de 10h30 à 12h - Graines et Cultures : chaque mois 2 ^e samedi
	• Micro-bibliothèque d'alternatives positives 10h30 - 12h : chaque mois 2 ^e et 4 ^e samedi

(CCAS)

Festivités et cours d'informatique...



→ 57 convives pour le repas d'automne à Poigny-la-Forêt, un peu à l'étroit peut-être mais quel bonheur de se retrouver entre amis.

Après notre repas spectacle de fin d'année,

les festivités vont reprendre en 2019, repas à l'extérieur, sortie de printemps, etc...

A vos boîtes à lettres, à vos ordinateurs (cours d'informatique gratuits du lundi toujours accessibles ! - photo ci-dessus). ●

(CROIX ROUGE) Déménagement de l'Unité locale de Chevreuse



L'Unité Locale de la Croix-Rouge française de Chevreuse a déménagé :

Rue du Vieux Cimetière à Chevreuse.
Tél. : 01 30 52 18 04

mail : croixrouge-chevreuse@wanadoo.fr

Ce déménagement nous permet de regrouper toutes les activités de l'unité locale :

permanence : chaque mardi de 14h à 17h.

Formation aux premiers secours.

Aide alimentaire : les lundis et mercredis.

Vestiaire (accès par le 23, rue de Versailles) : retrait des vêtements le lundi de 14h à 17h, dépose des vêtements le mardi de 16h à 18h.

Rappel : le vestiaire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est ouvert le samedi de 10h à 12h.

Un poste informatique est mis à disposition : une inscription est obligatoire et doit être demandée par mail ou par téléphone.

Pour rappel, les actions de l'Unité Locale de Chevreuse sont :

- aide alimentaire,
- urgence et autres opérations,
- activité textile et recyclerie,
- formation aux premiers secours,
- Samu social et équipes mobiles.

Vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.

(CLUB DES JEUNES D'AUTREFOIS)

Le CJA en visite à Prague...



→ Un petit rappel depuis notre voyage à Prague (voir ci-dessus) des activités du CJA ce dernier semestre.

Cet été, le Club faisait relâche.

Dès le 18 octobre, un goûter avec jeux a marqué notre rentrée.

Le 15 novembre, notre repas de fin d'année suivi d'un bal avait comme un avant-goût des fêtes de fin d'année.

Les 02, 03, 04 décembre, excursion à Vienne et ses Marchés de Noël sur 3 jours/2 nuits.

Et pour terminer l'année :

Le 20 décembre, après-midi dansante avec bûche de Noël.

L'année 2019 en bref :

Le jeudi 17 janvier, Assemblée Générale suivie de notre traditionnelle "Galette" festive.

Le jeudi 21 février, après-midi dansante Chandeleur avec crêpes et cidre.

Le mardi 12 mars, un après-midi à Rueil Malmaison avec "Marioca la Revue du Soleil" (programme à parvenir).

Courant mai, sortie de printemps sur une journée (programme à parvenir).

Les 26, 27, 28, 29 mai, Lisbonne en excursion 4 jours/3 nuits : 1065 €/pers. (transports, hébergement, repas et visites inclus) - inscription encore possible -

Du 15 au 21 octobre 2019, Croisière fluviale sur le Rhin avec excursions 7 jours/6 nuits 1570 €/pers. (transports, hébergement, repas et visites inclus) - Complet..

Renseignements et/ou inscription auprès du Président. ●

Le Président Michel Guichard - 06 07 26 70 52
mgd78320@gmail.com

triciens, couturières, réparateurs de bicyclettes... sont là, avec leurs outils et matériels pour vous aider dans la limite de leurs connaissances pratiques, au profit de tous.

Le Répare-Café favorise un changement de mentalité, pour une société solidaire et durable construite par tous.

Ainsi, transmettons nos savoirs-faire. Les objets remis en état sont plus longtemps utilisables et ne sont plus jetés, réduisant nos déchets et les émissions de CO2 par une baisse de consommation de matières premières et d'énergie nécessaires à la fabrication de nouveaux produits.

Nous recherchons des bricoleurs, des outils, votre aide...

La "Boîte à dons" permettra d'acheter des outils. ●

(LA RÉCRÉ)

Karaoké et chasse aux œufs



→ La Récré vous souhaite de bonnes fêtes et une heureuse nouvelle année.

En 2019, **soirée Karaoké le samedi 9 février**, à l'affiche de jeunes talents du Centre de Loisirs mais pas seulement, vous qui souhaitez donner de la voix, venez pousser la chansonnette avec nous...

(GRAINES ET CULTURE)

Découvrez l'Amap et le Répare-Café...



→ Avec l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) choisissez une alimentation saine, respectueuse de l'environnement, les circuits courts et soutenez une agriculture de qualité et de proximité en nous rejoignant. ●

grainesetcultures@gmail.com
www.graines-et-culture.sitogo.fr

→ Répare-Café : réparons ensemble tous les 1^{ers} samedis du mois, c'est l'idée de cet atelier participatif dont l'entrée est ouverte à tous.



On y apporte des objets réparables et les bénévoles "experts" en la matière : élec-



Puis la Fête du Printemps le samedi 13 avril et la Chasse aux œufs le mercredi 8 mai.

Vous pouvez suivre et retrouver toutes les activités de la Récré sur la page Facebook : La Récré. ●

(F2L)

Concert annuel et Salon des arts...

→ F2L vous invite à participer à ses 2 prochains événements :

• **Concert Lyrique/Cabaret** le 2 février à 20h30, au profit de l'UNICEF, dans la Salle polyvalente. Idalina au chant, sera accompagnée par Jean-Pierre Mathieu, au piano et par des danseuses de F2L. Entrée : 10 € (réduit 5 € : chômeurs, étudiants, - 18 ans), gratuit - 12 ans.

• **Salon des Arts** le week-end des 23 et 24 mars, avec la participation du Centre de loi-

sirs. Trois expositions à voir : les œuvres de 25 artistes et artisans de la région, les travaux artistiques des enfants du Centre et ceux du cours de dessin de F2L. Ouverture au public le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h. Entrée libre.

Rappel : à l'attention des élèves de musique : l'audition aura lieu le samedi 26 janvier après-midi.

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous ! ●

(SOPR'OH)

Souffler et se relâcher...

→ Un nouveau cycle de sophrologie commence le 7 janvier 2019.



Pour la nouvelle année vous aimeriez souffler, prendre du recul, relâcher vos tensions, cultiver le calme...? Venez pratiquer la sophrologie

le lundi soir, de 19h à 20h30 !

Karina Sonzogni, de l'association Sophr'Oh,

anime un nouveau cycle de 10 séances en salle Girouard, du 7 janvier au 25 mars.

Ambiance cosy tamisée, thé d'accueil, salle bien chauffée, petit groupe convivial... tous les ingrédients sont réunis pour vous offrir un vrai moment de détente.

Possibilité de séance découverte sur inscription lundi 7 janvier 2019, de 19h à 20h30 en salle Girouard. ●

Contact au 06 01 44 40 10 ou sophr78@gmail.com

(UFC - QUE CHOISIR)

6 recommandations utiles...



→ Les 6 recommandations de l'UFC QUE CHOISIR DU PARC-CHEVREUSE pour échapper aux arnaques de la consommation.

Le Réseau anti-arnaques, partenaire de l'UFC, est spécialisé dans la lutte contre les arnaques de la consommation. Voici, sous forme d'adages, six recommandations pour mieux les détecter et les éviter.

"Ce qui est gratuit n'existe pas"

Tout commerçant travaille pour vivre et pour dégager du bénéfice. La gratuité, ou un prix anormalement bas, d'un produit ou d'une

prestation cache nécessairement une contrepartie financière, immédiate ou différée.

"Ce qui guérit tout ne guérit rien"

Les méthodes de santé miracle ne sont guère modestes : elles prétendent tout guérir, ce qui constitue de fait une aberration.

"Celui qui, votre avenir prédit, pour votre argent surtout éprouve de la sympathie"

L'humanisme existe-t-il chez les voyants de la vente à distance. Certainement pas puisqu'ils sont majoritairement fictifs. Le seul objectif, même lorsque la prestation est of-

ferte, est de vous faire régler différents frais (envoi, administratif, offrande).

"On travaille pour être payé, on ne paie pas pour travailler"

Bannir les offres d'emploi ou travaux à domicile qui impliquent d'effectuer un paiement. Il ne faut pas inverser les rôles.

"Toute vigilance, internet anéantit"

Face à un magasin défraîchi, peu achalandé et peu fréquenté votre vigilance sera de mise. Ces alertes disparaissent sur internet quand vous découvrez la page d'accueil. Soyez curieux avant de vous engager (mentions légales, forums, réseau anti-arnaques).

"Aux liens internet vous renoncerez"

Plutôt que de cliquer sur le lien d'un message qui semble émaner de votre banque ou de votre opérateur de téléphonie, accédez directement à votre espace client pour consulter les informations nécessaires. ●

(TENNIS-CLUB)

Nouvelle saison



→ La saison 2018 s'est terminée avec les finales du tournoi "open". Victoire d'Arielle de Gaspéris (TC Guyancourt) en dames et de Benjamin Barbier (Garches) en hommes, deux fidèles du tournoi, depuis sa première édition pour ce qui concerne Benjamin.

La saison 2019 a démarré et les cours ont repris, le mardi à partir de 16h30 pour 3 groupes enfants (mini-tennis, à partir de la moyenne section de maternelle, initiation 1 et 2) et le samedi matin pour 2 cours adultes. Deux nouveaux profs, Quentin et Philippe, encadrent ces cours. Ils restent quelques places, n'hésitez pas à nous contacter, d'autant que pour les enfants, un accord avec le Centre de loisirs (que nous remercions de son aide) permet aux enfants qui y sont inscrits de caser leur heure de cours.

Prochaines animations : Beaujolais-tennis le 24 novembre et Noël des enfants le 16 décembre. ●

Contact au 38780133@fft.fr ou Manuela 06 87 11 19 99



(MAIRIE)

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h - 14h-20h.

(ANNONCE)

Madame Peggy Faraci recherche prof. de maths pour élève de 4^e.

Tél : 06 61 46 51 83

Email : peggy.livignac@wanadoo.fr

(ÉTAT-CIVIL)

Décès

CHAGNOT Micheline épouse BARRIERE le 16/07/2018

SABATIER Paul le 05/09/2018

MAUGUIN épouse DANIEL Mireille le 20/09/2018

ROUILLON épouse MAROLLE Ismène le 22/09/2018

Mariage

BUON Cyrille et BONFANTE Fany le 18/08/2018

Naissance

HARCHAOUI Amine né le 19/07/2018

→ CÔTÉ JARDIN

Tiens ! revoilà l'hiver...



→ L'été particulièrement chaud et sec nous a permis de profiter longtemps de certains légumes notamment des abondantes et délicieuses tomates. Mais le froid de fin-octobre vient nous avertir que la période hivernale arrive avec son cortège de pluies, brouillards et humidité. Ce phénomène normal répond cependant aux nécessités de notre nature.

On pourrait penser alors que l'activité du jardin va se ralentir, mais ce ne sera pas vraiment le cas car nous

avons en vue pas mal de travaux à réaliser. Ceux-ci porteront cependant plutôt sur la préparation de la prochaine saison.

- Ils débiteront par la récolte des graines des cosmos, vraiment magnifiques jusqu'en novembre, mais aussi celles des œillets d'inde, soucis, capucines, roses trémières, lupins et beaucoup d'autres installées au sec et à l'obscurité, elles se conserveront ainsi jusqu'à la belle saison. Il serait également souhaitable de mentionner le nom, la couleur et éventuellement la date (sur vos sachets de récolte) pour mieux vous y retrouver au moment du semis.

- Ce sera aussi le grand moment de planter arbres et arbustes à racines nues si les conditions sont favorables. Il faudra alors préparer soigneusement le trou de plantation et respecter les absences de gel.

- On aura à préparer les sols pour l'année prochaine par un nettoyage et un travail superficiel. Nous devrons éviter de laisser notre sol nu pendant l'hiver en apportant de la matière organique en surface ou un engrais vert dans le but de limiter le "lessivage du sols".

- Si vous souhaitez renouveler des rosiers dans les endroits où il y en a déjà eu, l'idéal serait de remuer la terre profondément et d'apporter une bonne fumure organique.

Sur certaines vivaces, la division de souches sera probablement nécessaire. Rappelons que celle-ci doit être réalisée en moyenne tous les 3 ans et concerne énormément de plantes. Un article entier pourrait être consacré à cette technique simple et efficace.

- Elaguez les vieux arbres en supprimant le bois mort et, au centre, les branches vivantes en surnombre. Vous pourrez aussi penser à tailler les arbustes à floraison estivale qui repartiront alors plus vigoureusement au printemps. C'est le cas par exemple des budleias (ou arbres à papillons) qui demandent une taille sévère chaque année.

Comme il est interdit de brûler ces végétaux, les branches prélevées au lieu d'être rejetées comme souvent dans les déchets végétaux, devraient être utilisées pour le plus grand bénéfice du jardin. Evidemment cela change énormément nos habitudes et un broyeur est alors nécessaire. Mais l'avantage apporté est cependant très important pour améliorer l'état de vos sols. Cela permet à la fois de recycler le matériel végétal en abondance et de faire bénéficier votre jardin d'un apport de matière organique gratuit. C'est difficile et cela bouscule nos habitudes mais comme on le dit "le jeu en vaut la chandelle".

On devra également penser à prélever et rentrer les plantes bulbeuses à floraison estivale tels que les glaïeuls, cannas, bégonias tubéreux, dahlias... ou préparer les emplacements de vos massifs de bulbes à floraison printanière comme les tulipes, narcisses, crocus, jacinthes, fritillaires...

N'oublions pas la protection avec un voile d'hivernage des plantes et arbustes les plus fragiles car le réchauffement climatique ne permet pas encore d'éliminer les risques de gel occasionnel.

Voilà, parmi beaucoup d'autres, les activités à réaliser cet hiver. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et un bon jardinage...



Daniel de L'Amicale

Lévis Saint-Nom

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Lévis-infos
DÉCEMBRE 2018 - N°20
Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication : Anne Grignon - Rédaction : Commission Communication Martial Goussard - Anne Bergantz Laure Bongert - Anne Grignon Jean-Pierre Morel - Sylvie Roiseux Myriam Santerne
Conception réalisation : A com. Anssens - Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens PNR - Freepik.com Pixabay - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM
Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
levis.mairie@orange-business.fr
www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.